



Achat véhicule d'occasion remboursement possible?

Par Eren51

Bonjour à toute et à tous

Je tiens à préciser que c'est la première fois que j'achète un véhicule d'occasion boîte automatique, je l'ai acheté chez un garagiste en octobre 2023 pour 5000?

Il n'y a pas eu de contrat de vente ou bon de commande le vendeur m'a fait une promesse de vente.

Il m'a dit que la voiture allait partir vite et qu'il fallait que je la réserve au plus vite si je la voulais j'ai du donc faire un acompte de 300? dans un premier temps début Octobre 2023, 700 ? en espèce avec preuve de dépôt par message puis j'ai payé 1000 ? pendant 3 mois en espèce et en virement

Je lui demande par message si la voiture a des options, il me réponds que je devais la testé (au final je n'ai jamais pu testé le véhicule)

Il ne m'a pas donner de date de livraison mais la voiture devait normalement être prête en Mars 2024.

En Avril je l'appelle pour savoir si la voiture est prête et il me dit qu'il faut attendre encore 1 mois le mois suivant je le rappelle et lui propose de me retracté il me dit que c'est impossible et que je risque de perdre mon acompte, il décide alors de rallonger la date d'un mois encore.

Début Juin je le rappelle encore et il me dit que le véhicule n'est pas prête, qu'il a commandé une pièce neuve et qu'il ne sait pas quand elle viendra je lui propose de me retracté à nouveau puisque j'ai besoin d'un véhicule, je vais avoir un enfant et que j'ai des refus d'offre d'emploi puisque je n'ai pas de véhicule pour y accéder malgré les transports en commun, cette fois si il me dit que c'est pas qu'il ne veut pas me rembourser mais c'est qu'il ne peut pas il n'a pas les moyens, il a demander un crédit à sa banque mais ils ont refusé, boff j'y crois moyen.

Forcément le contrôle technique n'est pas encore passé

Je lui ai demander un bon de commande début Juin, il me l'a envoyé et l'a daté au 08/06/2024, délai de livraison vide, avec une case comportant "4000? d'acompte envoyé "

je n'ai pas signé le bon de commande.

Il reste encore 1000? à payer mais on m'a conseiller de ne pas donner les 1000? restant (je les ai en ma possession)
On m'a aussi conseiller d'appeler ma banque pour avoir des renseignements au sujet d'une protection juridique mais ils ne répondent pas.

Ce que je trouve assez "dégueulasse" c'est qu'il ne m'a pas informer dès le début que je ne pouvais pas me rétracter ou demander un remboursement.

Me suis-je fait avoir ? N'y a t'il pas de solutions ? De ce qu'on m'a dit je peux porter plainte pour abus de confiance moral/extorsion de fonds?

Il n'y a pas de délais de livraison donc le vendeur peut garder les 4000? en plus de la voiture pendant 10 ans sans que justice soit faite?

Je n'y connais absolument rien et j'aimerais avoir vos avis par rapport à la situation s'il vous plait !